

plus savoureux, plus *sed*, c'est-à-dire ayant le goût de noisette, le goût de fruit; cet aliment plus substantiel se conservera plus longtemps.

Qu'est-ce que ce mot *sed*, que je ne trouve dans aucun dictionnaire?

D'un autre côté, je lis dans l'*Enchiridion ou manipule des mirapoles, sommairement traduit et commenté suivant le texte latin*, par M. Michel Dusseau, apothicaire, jadis garde-juré de l'Apothécairie de Paris : pour les inérudits et tyroncles dudit estat, en forme de théorique (A Lion, par Jan de Tournes, 1561), à la page 62, ce qui suit :

Saveur insipide, autrement dit fade ou *sade*, selon aucuns, n'estet ne doit estre appelée proprement saveur.

Le mot *sade*, dont l'acception commune est *doux, agréable*, a-t-il été pris par d'autres auteurs dans le sens de *fade*?
D^r Dx.

Pays entre deux mers. — Depuis plusieurs siècles on appelle *pays entre deux mers* la partie du Bordelais comprise entre la Dordogne et la Garonne. Quelle est l'origine de cette dénomination, un peu ambitieuse, que l'on rencontre dans les lettres de Mazarin et dans la correspondance de la cour, sous le ministère de Colbert?
LECNAM.

Louis-Philippe a-t-il failli monter sur le trône de France pendant l'expédition de Bonaparte en Egypte? — Pendant le séjour de Bonaparte en Egypte, le parti connu sous le nom de la *faction d'Orléans*, disent les *Mémoires* de Rovigo, s'était ranimé, et avait de nouveau conçu le projet de porter le fils de ce prince (plus tard Louis-Philippe) au pouvoir. On lui avait même dépêché un émissaire en Angleterre, où il résidait. Sa réponse ne fut pas satisfaisante : il refusa de se prêter à son élévation, à moins que la branche aînée de la famille ne fût désintéressée, ce qui n'était pas possible dans les circonstances où l'on était.

« Le parti était loin de s'attendre à un scrupule de cette espèce. Il ne se déconcerta pas néanmoins et résolut d'appeler un prince de la maison d'Espagne. »

Rovigo ajoute qu'il a été informé de ce projet — dont il semble garantir l'au-

thenticité — alors qu'il était ministre de la police.

Est-ce bien exact? SIR GRAPH.

Noces d'argent. — En consultant mes souvenirs, en compulsant mes notes généalogiques, en regardant autour de moi, pour chercher, parmi les familles de ma connaissance, les couples dont le mariage a eu lieu il y a plus de vingt-cinq ans, j'arrive à un chiffre de 76 couples, sur lesquels il y en a 25 pour lesquels la mort de l'un des conjoints a empêché les noces d'argent : c'est à peu près un tiers du total.

Quelques-uns des collaborateurs de l'*Intermédiaire* voudraient-ils dresser de semblables listes, et dire le résultat de leurs recherches?
DEBABLE.

L'intégrité de Talleyrand. — J'ai souvent lu que M. de Talleyrand, représentant la France au Congrès de Vienne, y avait trouvé moyen d'accroître sa fortune. Murat, notamment, lui aurait fait tenir 300,000 ducats (1,250,000 francs) pour qu'il lui fit conserver son trône. Le prince Ferdinand, de son côté, aurait envoyé une égale somme pour qu'on lui fit rendre son royaume. Talleyrand se rangea du côté de ce dernier, qui fut rétabli.

Tout cela s'écrit couramment. Quelque Intermédiairiste a-t-il pu s'en procurer une preuve certaine? Connait-il un document sérieux se rapportant à ces faits?

Si c'est vrai, il faut le dire; mais, si c'est faux, il est temps de le démentir.

JEAN-BERNARD.

Le tambour d'Arcole. — En 1837, mourait à Paris un tambour-maître de la garde nationale nommé Etienne (André), connu dans les annales militaires sous le nom de tambour d'Arcole. La gloire dont il se couvrit pendant cette bataille de trois jours lui valut : 1° l'honneur de figurer sur le fronton du Panthéon; 2° des baguettes d'honneur. Plus tard, lors de la création de la Légion d'honneur, il devint membre de droit de cet ordre.

Sur sa tombe, trois discours furent prononcés; dans l'un d'eux, M. Février, notaire et chef du bataillon d'Etienne,